



Groupe Scolaire Jacques Majorelle

GROUPE SCOLAIRE OSUI Jacques MAJORELLE

Lot vivrier n°3. - Targa - 40140 Marrakech

Mèl : direction.marrakech@mlfmonde.org Site : <http://site.mlfmonde.org/majorelle/>

Tél. primaire : 05.24.49.04.40 Tél. collège: 05.24.39.29.82 Fax : 05.24.39.22.96

CONSEIL D'ECOLE - 19 novembre 2020

Sont présents :

Les représentants de l'administration :

M. ZEMMOUCHE, directeur de l'école primaire, Mme LECLERE-GUILLOMO, chef d'établissement, Mme BENMBAREK, gestionnaire.

Les représentants des personnels enseignants :

Mme Sarah BENNOUNA, Mme Constance BARTHELEMY, Mme Carole BAJI, Mme Cécile JAMME, Mme Nathalie SISMONDINI, Mme Katia MOULAI DIENG et M Thomas OUDOT.

Les représentants élus des parents d'élèves :

Mme Zélia TEP-ELOUDGHIRI (PS-MS), M Mohamed ZAHLANE (GS), Mme Yasmina JAOUHER-CHBANI (CP), Mme Wafaa REDWANI (CE2)

Les membres invités :

M Ahmed LHASSAR, M Abdellah ESSATIH

Excusés / Absents :

Mme Sonia GOUIJANE (CE1), M Younès SQUALLI HOUSSAINI (CM1), M Mohamed NAIT M'BAREK (CM2), représentants élus des parents d'élèves.

Le quorum étant atteint, la séance débute à 18h.

Le Directeur de l'école souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres et demande la désignation d'un secrétaire de séance, Mme Constance Barthélémy, qu'il remercie.

Soumission de l'ordre du jour :

1/ Questions d'ordre statutaire :

- Présentation du Conseil d'Ecole et de ses membres
- Approbation du CR du conseil d'école du 05 mars 2020
- Adoption des questions diverses

2/ Questions d'ordre matériel ou financier

- Travaux et équipements
- Hygiène et sécurité
- Protocole sanitaire

Questions d'ordre pédagogique :

- Bilan de rentrée scolaire
- Suivi des élèves :
 - Elèves à besoins éducatifs particuliers
- Projets et actions pédagogiques en lien avec le projet d'établissement

4/ Questions liées aux activités associatives

- APE : Point Garderie
- Coopérative scolaire
- USEP

5/ Questions diverses

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

1/ Questions d'ordre statutaire :

- Présentation du Conseil d'Ecole et de ses membres :

Le CE se réunit :

1. Au moins une fois par trimestre, et obligatoirement dans le mois qui suit l'élection des représentants des parents d'élèves pour prendre les décisions qui concernent la vie de l'école, voter le règlement intérieur de l'école et adopter le projet d'école.

Il est composé :

du directeur
des représentants de l'administration
des représentants élus des parents d'élèves (7)
des enseignants représentants de niveaux de classe (7)
des membres invités, enseignants représentants de langues d'enseignement,
des membres de l'APE

Ce qui implique sept représentants des personnels pour sept représentants des parents d'élèves.

M Zemmouche remercie chaque membre de ce Conseil de sa présence.

- Approbation du CR du conseil d'école du 05 mars 2020

Le procès-verbal de la séance du 5 mars 2020 est approuvé à l'unanimité.

- Adoption des questions diverses

Les questions diverses portent sur les temps de classes virtuelles ou visioconférences au Cours Préparatoire et sur la question des remplacements des enseignants absents et du manque parfois de communication envers les parents.

Les parents jugent les temps de visios du mercredi matin trop courts (30 minutes) et s'interrogent sur la possible mise en place d'un accueil des élèves à l'école le mercredi matin tous les 15 jours.

Le directeur explique que les enseignantes assurent le mercredi matin deux à trois visios de 30 minutes chacune environ (par groupes d'élèves pour éviter une visio plus longue mais avec trop d'élèves). Que ces temps de visios sont suivis de temps de travail et de mutualisation entre enseignants du même niveau et/ou de conseils des maitres avec toute l'équipe et le directeur. Ces temps sont très utiles pour organiser le travail en interne.

Quant à l'accueil des élèves le mercredi matin, l'idée n'est pas rejetée mais elle est difficilement envisageable pour l'heure.

Sur le point des remplacements, le directeur souligne que les remplacements sont tous assurés systématiquement par des remplaçants. Que quand ils sont prévus, la communication est immédiate mais qu'il peut arriver parfois que l'urgence fait que la communication ne soit pas immédiate.

Que, malgré un contingent limité de remplaçants, il est prévu que ce soit dans l'idéal le même remplaçant dans la même classe.

Le directeur s'engage à ce que la communication soit la plus réactive et efficiente possible.

2/ Questions d'ordre matériel ou financier :

Renforcement des mesures de sécurité :

- Présence policière permanente (2 agents) côté école,
- Présence policière sur les heures d'ouverture, côté collège, depuis le 2 novembre 2020.

Le directeur en profite pour demander aux parents élus de rappeler à l'ensemble des parents que des places de parking sont disponibles, pour le personnel de l'école notamment, et qu'à ce titre, il faut en permettre l'accessibilité en ne les bloquant pas avec les véhicules.

Il précise, au vu de la dangerosité, qu'il souhaite que les enfants soient accompagnés sur le parking et pour traverser la route devant l'école.

- **Travaux et équipements :**

Des aménagements des espaces extérieurs ont été réalisés l'été dernier, côté maternelle, avec notamment l'installation de voilages à l'arrière des classes de GS de maternelle.

Depuis, nous avons dû procéder à des aménagements et des achats de matériel en vue d'accueillir les élèves dans le respect des mesures sanitaires :

- Distributeurs de savon, de papier, thermomètres, gel hydroalcoolique, masques pour les personnels, signalétique...

- **Equipements numériques :**

1. Augmentation du débit internet
2. Vidéoprojecteurs,
3. Ordinateurs portables,
4. Webcams.

- **Hygiène et sécurité**

- Aménagements divers

1. Pédiluves,
2. Plusieurs points de distributeurs de gel hydroalcoolique,
3. Thermomètres aux points d'accès et dans les classes,
4. Désinfection et nettoyage renforcés plusieurs fois par jour,
5. Balisage des cheminements pour les élèves et les parents.

Protocole sanitaire ; l'accueil à l'école :

- Circulation et entrées réglementées dans l'établissement,
- Masques pour tous les adultes, et pour les élèves du CM2 qui sont responsabilisés,
- Distanciation sociale à tout moment,
- Désinfection des mains des élèves et des parents à l'arrivée et régulièrement dans la journée (distributeurs à disposition dans toutes les salles de classe),
- Prise de température à l'entrée des classes le matin et l'après-midi,
- Aménagement de sanitaires enfants et jeunes enfants,
- Des récréations modulées pour assurer le respect des consignes et des groupes-bulles,
- Pas de panier repas au primaire,
- Un goûter individuel en maternelle.

Il est précisé à la demande d'un parent que la tradition du goûter collectif est en suspens depuis la rentrée pour des raisons évidentes de contexte sanitaire. Il s'agit d'éviter la consommation par les jeunes élèves de denrées provenant de l'extérieur et sans traçabilité.

Le directeur, au nom des équipes de maternelle comme d'élémentaire, souligne l'intérêt de proposer aux enfants un goûter sain tels que des fruits et en quantités raisonnables.

Protocole sanitaire; le cadre légal:

- Respect de la circulaire DELM/DP n°78 du 5/10/2020
- Collaboration rapprochée avec les autorités locales :
 - Déclaration des cas,
 - Tests des personnels organisés dans l'établissement,
 - Visites de la commission mixte,

Protocole sanitaire; les locaux:

- Accueil des élèves dans les salles de classe par les enseignants du cycle 1 au cycle 3, 10 minutes avant le début des cours,
- Désinfection complète des salles tous les midis et tous les soirs,
- Aération constante obligatoire,
- Nettoyage régulier des surfaces de contact.

3/ Questions d'ordre pédagogique :

- **Bilan de rentrée scolaire**

Le directeur rappelle que le contexte sanitaire a obligé les équipes à faire preuve d'adaptation. Il rappelle que la norme est le distanciel et que la dérogation pour le présentiel est un choix des familles auquel répond l'école. A ce titre, il a fallu en tout début d'année réfléchir avec les enseignants à une rentrée marquée par l'hybridation avec une alternance en journées (sauf pour la maternelle) tout en assurant l'enseignement pour les élèves qui avaient opté pour le distanciel total.

Le 7 septembre, jour de rentrée scolaire, il a fallu dès le midi refermer l'école à la demande des autorités locales et réfléchir avec les équipes le jour-même à un enseignement en distanciel pour tous les élèves. Cette dernière modalité a duré deux semaines avant une réouverture de l'école le 21 septembre, en hybridation. Cette modalité est, à ce jour, encore en vigueur.

Elle entraîne également une nécessaire adaptation de la part des élèves en termes d'organisation notamment.

- **L'organisation pédagogique**

- **Les horaires :**

Les horaires scolaires d'entrée et de sortie **des classes primaires** n'ont presque pas changé, mais l'organisation est bien différente, pour tenir compte des contraintes liées au contexte sanitaire : pas plus de 15 élèves par salle de classe.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Maternelle	8h30 à 12h30	8h30 à 12h30	8h30-9h30	8h30 à 12h30	8h30 à 12h30
Elémentaire	14h15 à 16h15	14h15 à 16h15		14h15 à 16h15	8h30 à 12h30 14h15 à 16h15



Heures de sorties aménagées afin d'éviter trop d'attroupements :

PS : 12h20	CP : 12h20 et 16h15 (Sortie portail de droite)
MS : 12h20 et 16h15	CE1 : 12h30 et 16h05 (Sortie portail de droite)
GS : 12h30 et 16h05	CE2 : 12h20 et 16h05 (Sortie portail de droite)
	CM1 : 12h25 et 16h15 (Sortie portail central)
	CM2 : 12h30 et 16h15 (Sortie portail central)

A la **maternelle**, priorité fixée par le réseau OSUI, le présentiel est assuré pour la quasi-totalité de l'horaire (22h/26h) sauf pour les élèves de petite section qui viennent à l'école le matin seulement (faute de locaux pour la sieste dans le contexte sanitaire actuel).

Nous aurions souhaité étendre le dispositif aux classes de CP mais le manque de locaux et de personnels l'a rendu impossible.

Les salles de classes de maternelle ont été dédoublées avec l'aménagement des salles préfabriquées 2 et 3 pour les PS-MSB et PS-MSA, respectivement.

Le directeur remercie à ce titre les enseignantes et leur ASEM pour l'aménagement de ces salles.

Les ASEM de surcroît sont également chargées de classe pour permettre ce dédoublement, sous la responsabilité de leur enseignante-référente qui reste la garante de l'enseignement dispensé. Elles sont également remerciées.

Le bon fonctionnement du dispositif reflète l'engagement de toutes ces professionnelles.

De plus, 4 animateurs ont été mis à disposition par l'Association des Parents d'élèves. Ils sont rétribués par l'établissement et sont cruciaux dans ce dispositif. Répartis sur 2 classes chacun, ils permettent de venir en aide aux enseignantes et ASEM dans les classes en cas de besoin et sur les temps de récréation. Pour rappel, ces animateurs, en charge de la garderie l'an passé, ont suivi une formation BAFA l'année dernière.

A l'**élémentaire**, l'alternance Groupe 1 / groupe 2 a été modifiée pour tenir compte de la demande des parents et des enseignants. Elle se fait désormais par demi-journées selon le modèle ci-dessous :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<i>Matin</i>	Groupe 1	Groupe 2		Groupe 1	Groupe 2
<i>Après-midi</i>	Groupe 2	Groupe 1		Groupe 2	Groupe 1

Elle se faisait auparavant par journée ce qui ne satisfaisait pas vraiment les enseignants ni les parents. Il est encore un peu tôt pour faire un bilan, mais il apparaît assez nettement que la fréquentation quotidienne de l'école rassure tout le monde, élèves, enseignants et parents.

Les élèves du CP au CM2 sont donc accueillis 12 heures par semaine sur les 26 (pour les CP) ou 28 heures en temps normal.

Il est rappelé que l'enseignement en distanciel est la norme et que le présentiel se fait à titre dérogatoire. A ce jour, 22 élèves sur les 405 que compte l'école sont en distanciels.

Les dispositifs particuliers (classes internationales, Activités pédagogiques complémentaires) sont mis entre parenthèses pour l'instant.

Quant aux emplois du temps, ils ont été aménagés avec des cours de langues répartis sur la semaine. Cela permet la mise en place de visios conduites par les enseignants titulaires des classes avec leurs élèves en distanciel et ceux en hybridation pendant une partie de ces heures libérées en plus du mercredi matin.

Certains enseignants, de surcroît, organisent des visios depuis la classe et invitent des élèves en distanciel et/ou en hybridation à participer aux temps de classe via une webcam.

Pour ce faire, du matériel (ordinateurs portables, webcams...) ainsi que des salles ont été mises à disposition.

Le travail en équipe, la mutualisation et le partage entre enseignants sont largement encouragés notamment pour alléger leur travail à l'heure d'encadrer des visios et d'héberger des ressources sur les plateformes connues des parents et des élèves, Seesaw pour la maternelle, Google Classroom pour l'élémentaire.

- **Les accès à l'école :**

Seuls un parent de maternelle est autorisé à entrer dans l'école pour déposer son enfant en classe et venir le chercher.

Des itinéraires spécifiques ont été mis en place pour éviter trop de croisements de personnes. Ainsi, le portail de maternelle reste la voie d'entrée dans l'école le matin et à 14h05 pour le parent et son enfant. En revanche, le parent sort de l'école par le portail central dans la voie réservée à contre-courant de l'entrée des élèves de l'élémentaire. A 12h20 et 16h05, le parent entre par le portail principal et ressort avec son enfant par le portail de maternelle.

Le directeur en profite pour attirer l'attention des parents sur le fait que nombre d'autorisations, parmi les documents de rentrée, n'ont pas été rendues et signées par les parents ce qui pose problème à l'heure de confier leur enfant à un adulte non autorisé officiellement.

Pour les élèves de l'élémentaire, l'accès à l'école se fait par le portail central le matin et à 14h05. En revanche, le midi et le soir, les sorties sont distinctes pour les élèves de cycle 2 (portail des pompiers qui voit les parents entrer jusqu'au préau de l'élémentaire) et de cycle 3 (portail central). Cette modalité a permis de désengorger considérablement le flux de parents devant l'école.

Les élèves prennent la mesure du fonctionnement de l'école et sont forts de propositions. Ils ont en effet soumis, lors de la réunion des délégués, l'idée au directeur que la sortie pompiers soit également une entrée pour les élèves de cycle 2. Ce dernier n'y voit pas d'inconvénients. Toutefois, se pose le problème de personnel posté au portail. Tous les agents ainsi que les animateurs de l'APE sont déjà mobilisés aux deux autres entrées.

- **Les effectifs 2020-2021 :**

L'effectif global est de 405 élèves en primaire (112 en maternelle et 293 en élémentaire) formant 14 classes allant de la Petite et Moyenne Section au CM2.

12 élèves ont été accueillis en PS, sur les mêmes critères que l'an passé (fratrie, ancienneté dans l'établissement et âge). L'école a accueilli cette année 76 nouveaux élèves au primaire.

Niveau	Maternelle	Elémentaire	TOTAL
Nombre de divisions	4	10	14
Effectifs	112	293	405
Nouveaux inscrits (+transferts)	59	14 (+ 3)	76
Moyenne/ classe	28	29.30	29

Niveaux de classe	Effectifs			Total
	G1	G2	D	
PS-MSA	14	13	2	29
PS-MSB	12	13	2	27
GSA	12	12	4	28
GSB	14	14	0	28
Total maternelle	52	52	8	112
Niveaux de classe	Effectifs			Total
	G1	G2	D	
CP	15	13	1	29
	14	14	0	28
CE1	13	13	4	30
	12	11	6	29
CE2	14	15	0	29
	13	15	0	28
CM1	15	14	1	30
	16	13	1	30
CM2	15	15	0	30
	15	15	0	30
Total élémentaire	142	138	13	293
Total Primaire			22	405

- **Le suivi des élèves :**

Les premières réunions d'information parents/enseignants ont eu lieu en visio en octobre, avec une 1ère partie en plénière, animée par la direction, puis une rencontre avec le professeur de la classe.

Comme les années passées, les rencontres individuelles parents-professeurs pour la remise des bulletins d'évaluation seront organisées le samedi matin ; le 12 décembre en élémentaire puis le 30 janvier pour la maternelle (fonctionnement par semestre).

Les élèves à besoins éducatifs particuliers :

Des équipes éducatives se mettent en place progressivement avec des aménagements nécessaires quand ils sont préconisés et encadrés par des dispositifs particuliers :

- PAI (Projet d'Accueil individualisé)
- PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation)
- PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Educative)
- PAP (Plan d'Accompagnement personnalisé)

- **Projets et actions pédagogiques en lien avec le projet d'école :**

Malgré un contexte qui ne permet ni visibilité ni certitudes, les enseignants participent à plusieurs projets pédagogiques, notamment ceux pilotés par le réseau. Il faut rappeler que les élèves s'investissent mieux dans les démarches de projets et que ces derniers donnent un véritable sens aux apprentissages.

En maternelle :

- **Permaculture** (PS-MS)
- **Autour du monde** (les 4 classes de maternelle en français, en arabe et en anglais)
- **Partageons nos défis** (GS)
- Ecriture d'une histoire imaginaire en trois langues (GS)

- Projet Médinati
- Journée Mondiale de la Langue Arabe.

A l'élémentaire :

- **Permaculture** (CPA, CE1A, CE1B, CE2A, CE2B)
- **Album de famille** (CPA, CM1A)
- **Livre numérique** (Ecriture et illustrations) avec Adobe Spark
- **Rallye Coding** (CE1A, CM1A, CM1B)
- **Classes Culturelles Numériques Danse contemporaine** (CE1B)
- **Sécurité routière** (CE2A et CE2B en ID)
- **Biodiversité; Le Parc National du Toubkal** (CE2A et CE2B)
- **Webradio** (CM1A)
- **Petits artistes de la mémoire** (CM1B)
- **Classes Culturelles Numériques Design graphique** (CM1B)
- **Rallye-lecture** (CM2A et CM2B en ID)
- **Music'OSUI** (CM2A)

En langue arabe:

- CP : **Classes Culturelles Numériques Marionnettes**; monter une saynète,
- CE1 : Autour des **contes** en deux langues, arabe et français
- CE2: Découverte de la **biodiversité** du Parc National du Toubkal
- CM2: des **moteurs de recherche** aux exposés

En langue anglaise:

- CM1: **Harry Potter**
- CM2: **Ecriture** autour des Sports favoris, du dictionnaire

4/ Questions liées aux activités associatives

- **Coopérative scolaire :**

Mme Carole Baji, enseignante de CP et trésorière de la coopérative scolaire, rappelle qu'elle a pour vocation à financer des projets pédagogiques tels que la permaculture. Elle est alimentée d'ordinaire par la vente des photos de classe, la vente des calendriers... Or, ces opérations n'ont pas été menées. Un parent fait remarquer que le calendrier est une tradition très appréciée des parents et qu'il serait dommage qu'elle ne soit pas perpétuée. Mme Baji souligne qu'il se vendait de moins en moins bien au fil des années et qu'il serait à cette période de l'année difficile de le réaliser dans les temps. Le parent soumet l'idée de le constituer à partir de dessins numérisés pour gagner du temps. Le directeur propose d'étudier cette possibilité.

- **USEP :**

Mme Cécile Jamme, enseignante référente USEP dans l'établissement expose les difficultés rencontrées par l'association aujourd'hui pour mener des activités et organiser des rencontres. Elle annonce toutefois que les cotisations payées l'an passé reste valables pour cette année scolaire et que des activités en distanciel pour l'heure (flash-mob) sont proposées aux classes ayant cotisé mais que d'autres (journée de la laïcité) sont proposées à toutes les classes même non-adhérentes.

- **APE : Point Garderie**

L'APE est toujours à l'écoute des familles et de la direction et un travail en commun a été entrepris pour étudier la viabilité de la mise en place de la garderie du primaire.

Un sondage a été réalisé auprès des parents et force est de constater qu'il y a peu de demandes.

CLASSE	PSMSA	PSMSB	GSA	CPA	CPB	CE1A	CE1B
Gr1/Nbre	1	1	3	3	1	2	0
Gr2/Nbre	2	1	0	1	2	2	1
CLASSE	CE2A	CE2B	CM1A	CM1B	CM2A	CM2B	
Gr1/Nbre	0	0	0	1	4	2	
Gr2/Nbre	4	2	2	1	0	0	

De plus, au regard de l'obligation de compartimenter les enfants au sein "d'espaces de jeux" (9 ou 10), et dans le respect des conditions sanitaires et des groupes-classes, la mise en place relève de la gageure en termes de faisabilité et de coûts pour les parents.

Mais rien n'est impossible. L'APE y travaille, soutenue par la direction de l'école.

5/ Questions diverses :

La question liée aux visioconférences à destination des élèves de CP est reposée. Le directeur rappelle la réponse apportée en début de séance.

La séance est levée à 20h15.

Constance BARTHELEMY
Secrétaire de séance

Marc ZEMMOUCHE
Directeur d'école